



(Photo Michel Chartrand)

Une somme de 1 500 \$ à la Société de l'autisme des Laurentides

Le député de Mirabel, François Desrochers, a versé une somme 1 500 \$ à la Société de l'autisme des Laurentides grâce au Programme de soutien à l'action bénévole 2007-2008. M. Desrochers s'est dit privilégié de pouvoir compter sur un organisme desservant la population autiste locale. Ces familles, dit-il, sont trop souvent laissées à elles-mêmes, sans ressources. Grâce à la Société de l'autisme, elles ont accès à des services spécialisés, allant du camp de jour au matériel didactique adapté, à des heures de répit et de loisirs pour les familles. Père de trois enfants en santé, M. Desrochers se dit sensible aux demandes des parents dont l'attention est requise 24 heures sur 24 par leurs enfants qui sont atteints d'un trouble envahissant du développement.

LA CONCORDE 5 MARS 08